

**Simon Associés se renforce en droit fiscal
en accueillant Denis di Leonardo, en qualité d'Associé,
et Pascale Perrin, en qualité d'Avocate**

Paris et Lyon, le 21 juillet 2009. Le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés est heureux d'accueillir Denis di Leonardo en qualité d'Avocat Associé. Spécialiste du droit fiscal, Denis di Leonardo s'est spécialisé dans cinq domaines en particulier : conseil des dirigeants pour les opérations stratégiques de croissance externe ou interne, contentieux fiscal et assistance à contrôle fiscal, conseil en fiscalité personnelle, patrimoniale, internationale, conseil des opérateurs du secteur cinématographique, conseil des sociétés d'économie mixte et des associations. Le cabinet accueille également une collaboratrice, Pascale Perrin, pour développer son expertise en fiscalité.

« L'expérience de Denis di Leonardo et ses compétences vont nous permettre de poursuivre la stratégie de développement du cabinet à Paris et à Lyon et bientôt à Nantes et à Montpellier, puis dans d'autres villes. La création d'un pôle fiscal fort, codirigé par Denis di Leonardo et Danièle Siboni, et déjà complété par l'arrivée d'une première collaboratrice, Pascale Perrin, doit permettre à nos équipes de proposer des prestations toujours plus complètes et sécurisées », souligne Jean-Charles Simon, Associé-gérant de Simon Associés.

Denis di Leonardo, 59 ans, est Avocat au Barreau de Paris. Il a intégré l'Ecole Nationale des Impôts, en qualité de contrôleur puis d'inspecteur (promotion 1979-1980) puis a débuté sa carrière en tant que vérificateur à la Direction Régionale des Impôts de Lyon. En 1986, il devient conseil juridique et fiscal, puis avocat, au sein du cabinet Bontoux & Associés à Paris. Depuis 1992, il exerçait à titre indépendant pour privilégier des liens étroits avec ses clients. En 2009, il rejoint le cabinet Simon Associés à Lyon et crée avec Danièle Siboni le pôle d'expertise en droit fiscal. Présent depuis de nombreuses années dans la région Rhône-Alpes, il exercera à Paris et à Lyon.

Impliqué dans de nombreuses instances professionnelles (Administrateur de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux dont il est désormais Secrétaire général, membre de l'Association Internationale des Fiscalistes, ainsi que de la Commission "Législation et Fiscalité" de l'Association France ANGELS et de l'Union des Anciens des Impôts), Denis di Leonardo est aussi Consul Honoraire d'Albanie pour la région Rhône-Alpes et fondateur de la Chambre de Commerce France Albanie.

Pascale Perrin, 31 ans, est Avocate au Barreau de Paris (2003). Titulaire d'un DEA en droit fiscal à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et d'un DESS en droit des affaires et fiscalités à l'Université Paris II Panthéon Assas, elle a débuté sa carrière au sein du département droit fiscal du cabinet Colbert (ex-Aeres) à Lyon avant de poursuivre en 2007 chez Bignon Lebray & Associés (Lyon), au sein des départements droit fiscal et fusions acquisitions. En 2009, elle rejoint le pôle droit fiscal de Simon Associés à Lyon.

Simon Associés compte désormais 9 Associés et plus d'une trentaine d'avocats et de juristes à Paris et à Lyon. Le pôle fiscal regroupe 2 associés et 1 collaboratrice.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires reconnu, regroupant plus d'une trentaine d'avocats et de juristes à Paris et à Lyon, dont l'activité est essentiellement orientée vers les PME/PMI/ETI, les institutionnels de l'investissement et de la banque, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs divers.

Simon Associés, organisé en huit pôles de compétences complémentaires (sociétés et finance, fiscal, entreprises en difficulté, franchise réseaux et distribution, contentieux médiation & arbitrage, immobilier, social et ressources humaines, réseaux d'informations et de communication), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Le cabinet développe, par des procédures qualifiées et une organisation rigoureuse et structurée, une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires, en prenant en considération l'ensemble des données de la vie de l'entreprise.

www.simonassocies.com